

[Rencontres et colloques](#)

Les cinquante ans de la Déclaration d'Helsinki

Une rencontre exceptionnelle au Ministère des Affaires sociales et de la santé le 3 juin 2014

Publié le : 15 Mai 2014

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Fichiers

- [Programme de la journée 50 ans de la Déclaration d'Helsinki \(2.47 Mo\)](#)

Liens

- [Programme et inscriptions](#)

Poursuivre la réflexion



Photo : Service de communication du Ministère des affaires sociales et de la santé

Mardi 3 juin 2014

Promouvoir les valeurs et l'éthique de la recherche

Ministère des Affaires sociales et de la santé, salle Laroque

En partenariat avec l'Association médicale mondiale et l'Ordre national des médecins

De 1964 à sa version récente d'octobre 2013, la Déclaration d'Helsinki s'est constamment enrichie d'un débat éthique rigoureux et exigeant, ce qui en fait un texte international de référence. Le devoir de recherche y est posé comme un impératif qui conditionne les avancées de nos connaissances biomédicales, mais assorti à d'autres obligations portant sur le respect et la reconnaissance des droits de la personne. L'équilibre doit être visé entre des intérêts ou des finalités qui peuvent s'avérer divergents si le promoteur et l'investigateur d'une recherche dérogent aux bonnes pratiques en négligeant des valeurs intangibles.

Plutôt que d'énoncer des règles qui pourraient seulement apparaître comme un cumul de contraintes, les contributeurs à la Déclaration d'Helsinki explicitent les critères de recevabilité et d'acceptabilité d'un protocole. Ils témoignent ainsi d'une attention nécessaire aux multiples conséquences d'une démarche scientifique qui, faute de repères et de procédures spécifiques, pourrait susciter des dérives inacceptables ou alors des attitudes d'hostilité et de suspicion. Il convient de rappeler à cet égard que nous sommes marqués par les temps de barbarie avec, dans le champ médical, les expérimentations menées dans les camps de concentration nazis. En 1947, le Code de Nuremberg érige les fondements d'une éthique de la recherche médicale, notamment en affirmant dans son article premier le principe de consentement. La Déclaration d'Helsinki permet à l'activité de recherche de se développer avec un souci de dignité, de loyauté et de justice.

Inscriptions et programme

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire